

400 vignerons coopérateurs audois se lancent dans un projet éolien

Par Cécile Chaigneau | 13/12/2018, 14:26 | 686 mots



Robert Broto, Bruno Parolin et Daniel Sendrous (président de la SODEL). (Crédits : DR)

Trois caves coopératives de 400 vignerons audois ambitionnent d'implanter 20 éoliennes sur quatre communes, pour une capacité installée de 50 MW. Un projet, présenté sur le récent salon Energaïa, qui traduit la volonté de ces acteurs économiques de porter la transition écologique tout en faisant bénéficier le territoire des retombées générées par ses propres ressources naturelles.

Ils ne veulent plus regarder les éoliennes tourner sans eux, et entendent bien tirer profit commun de cette énergie naturelle inépuisable que constitue le vent du pays audois... Quelque 400 vignerons de trois caves coopératives audoises se lancent dans un projet de développement de parcs éoliens sur leur territoire, présenté sur le salon Energaïa, à Montpellier, qui s'est clôturé le 13 décembre.

« Depuis plus de vingt ans, on a laissé des investisseurs intervenir sur nos territoires sans retombées pour le local, et on ne veut plus ça, martèle Bruno Parolin, vigneron audois et administrateur de la Sodel, la structure créée par les trois caves coopératives viticoles. Aujourd'hui, nous souhaitons que ces projets aient un sens économique pour le local. »

Ce projet coopératif porte sur l'implantation de 20 éoliennes réparties en quatre parcs, sur les communes de Escales, Conilhac-Corbières, Tourouzelle, Montbrun-des-Corbières. La capacité totale installée serait de 50 MW, permettant de répondre à la consommation électrique annuelle de 69 500 habitants.

Un projet à 50 M€

Les adhérents des trois caves (Les 2 Terroirs de Tourouzelle et Escales, la cave L'Avenir de Montbrun-des-Corbières et la cave Le Chai des Vignerons de Lézignan-Corbières et Conilhac-Corbières) ont créé la Société de développement économique du Lézignanais (SODEL), laquelle s'est associée à l'énergéticien suisse EOS Wind.

« *L'idée, c'est de travailler autour du parc existant du Cers (dix machines de près de 20 ans d'âge qui seront remplacées par cinq plus récentes, NDLR) et d'y ajouter cinq autres éoliennes derrière sur un plateau de garrigues, cinq sur Tourouzelles et cinq sur Montbrun* », explique Robert Broto, vigneron, président de la cave coopérative de Montbrun et membre fondateur de la SODEL.

Le projet des quatre parcs éoliens est estimé à 50 M€, financés à 21 % (10 M€ environ) par les caves coopératives (7 % chacune) et le reste par EOS Wind. Le capital de chaque société de projet (une pour chaque parc éolien) sera détenu, à leur création, à 40 % par la SODEL et 60 % par EOS Wind. Lors de la mise en service des parcs éoliens, la SODEL aura le choix entre céder sa participation ou rester actionnaire (tout ou partie) pour toute la durée d'exploitation.

« *Pour compléter le financement, si besoin, on fera appel à la Région, le Département, les banques*, précise Robert Broto. *Une cave peut espérer un taux de rentabilité entre 5 et 7 %... Mais notre objectif n'est pas de faire un coup financier mais d'asseoir l'économie locale.* »

Selon la SODEL, le projet ouvre des perspectives de développement et de modernisation pour les caves (modernisation des outils de production, pérennisation de l'activité viticole, organisation de circuits courts pour la vente de produits locaux), et permettra des retombées sont anticipées dès la phase de construction, pour les entreprises intervenant en sous-traitance sur la construction des parcs éoliens.

« **La ruralité a une carte à jouer** »

Les enquêtes publiques devraient démarrer 1^{er} trimestre 2019 et les premiers travaux en 2020 si tout se passe bien, ce type de projets faisant souvent l'objet de nombreux recours administratifs qui portent le calendrier très loin.

En matière d'acceptabilité, les vignerons espèrent que leur engagement pour le territoire pèsera dans la balance face à d'éventuels opposants. Bruno Parolin plaide : « *On veut des retombées sur nos territoires qui disposent de cette ressource du vent. L'économie de cette ruralité, basée ici sur la viticulture, est confrontée à des enjeux d'adaptation et le secteur, comme tous les autres acteurs économiques, doit être partie prenante. L'autre levier pour faire accepter ce projet, c'est d'avoir des systèmes de type financement participatif, afin de l'ouvrir à d'autres personnes* ».

« *On veut construire une agriculture citoyenne et ce projet sera très positif en terme d'image*, conclut Robert Broto. *Nous ne voulons plus que la transition énergétique se fasse sans nous ! On doit s'appuyer sur nos territoires pour développer ces projets. La ruralité a été délaissée et elle a une carte à jouer dans cette transition énergétique.* »